

# APPEL A COMMUNICATION

## COLLOQUE INTERNATIONAL « ENSEIGNER L'ECONOMIE »

Mercredi 3 et jeudi 4 avril 2002

*Organisé par l'IUFM D'AUVERGNE et la FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE  
GESTION DE L'UNIVERSITE d'AUVERGNE*

L'enseignement de l'économie n'a-t-il que pour finalité de former des enseignants d'économie? Pascal Combemale ironise sur le nouveau "manège" de Tugan-Baranovski où l'on voit "que des professeurs d'économie produisent des professeurs d'économie qui vont produire des professeurs d'économie, etc", ce qui pose directement la question de la fermeture réelle ou supposée de ce qu'un contempteur du siècle passé qualifiait de "science lugubre". Le colloque proposé s'efforcera de réunir chercheurs, enseignants, groupes de travail susceptibles d'apporter une contribution originale dans l'un des trois volets suivants : l'articulation de l'économie avec les autres champs disciplinaires, le sens qu'il convient de donner à l'enseignement de l'économie et la place de l'économie dans les systèmes éducatifs étrangers.

### **1 ) L'articulation de l'économie avec les autres champs disciplinaires**

Si les mathématiques font partie intégrante de l'enseignement de l'économie, notamment dans l'enseignement supérieur, bon nombre d'économistes n'ont pas hésité à avoir recours à d'autres champs disciplinaires afin d'expliquer les phénomènes économiques. On citera par exemple, la place de la médecine dans les travaux de François Quesnay, celle de la biologie dans les ouvrages d'Alfred Marshall, ou encore celle de la mécanique dans les œuvres de Léon Walras... Sciences « dures » ou sciences « molles », toutes les disciplines apportent leur part de vérité à la compréhension du monde des affaires. L'économie du développement accorde une place prépondérante à la sociologie, l'écologie s'appuie sur les lois de la thermodynamique, la théorie de la régulation rappelle la nécessité d'une historicité des faits. Les interactions de plus en plus fréquentes entre le droit, la sociologie, la science politique et la gestion, donnent aujourd'hui un nouvel élan à la pluridisciplinarité.

*L'ensemble des contributions pourra s'attacher à mettre en valeur les apports d'un champ disciplinaire particulier mais également à retracer les évolutions marquantes de l'économie au contact des autres sciences sociales (et nous poser la question suivante : quelle place l'économie doit faire aux autres sciences sociales ?).*

### **2 ) Quel sens donner à l'enseignement de l'économie ?**

L'état de « crise » de l'enseignement de l'économie tient en quelques mots : désenchantement et incompréhension des étudiants qui arrivent à l'université après avoir suivi au lycée un enseignement de sciences économiques et sociales. Même si ce constat « alarmiste » (rappelé en exergue d'un manifeste récent des étudiants normaliens) n'est pas partagé par l'ensemble du corps universitaire, force est de constater que le cœur de l'enseignement de l'économie dans les premiers cycles universitaires est formé par le couple microéconomie - macroéconomie, toutes deux d'inspiration néo-classique/keynésienne et doublées d'une formalisation mathématique exigeante. Pour certains, l'économie qui devait être une « science » au bénéfice de tous, présenterait de moins en moins d'intérêt pour comprendre le monde. Pour d'autres, il s'agirait avant tout d'un problème pédagogique : la conceptualisation universitaire lorsqu'elle met trop l'accent sur la seule modélisation théorique – par ailleurs indispensable – ne faciliterait pas ou mal la compréhension du réel. Notons enfin que faute d'un consensus entre les experts économiques, il est difficile de s'appuyer sur un corpus théorique reconnu par tous (problème sémantique auquel doivent faire face les étudiants).

*Ce deuxième volet pourra faire l'objet d'une table ronde autour de laquelle s'installerait une véritable réflexion sur l'avenir de l'économie « moderne » ; la place des grandes questions sociales dans l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire; les faits économiques au regard des statistiques, des analyses historiques, des réalités institutionnelles ; ce que doit savoir faire un économiste, la professionnalisation de l'enseignement de l'économie ; la manière d'enseigner un cours de micro-économie en premier cycle ...*

### **3 ) L'enseignement de l'économie à l'étranger**

Ce 3<sup>ème</sup> volet est ouvert aux diverses expériences et programmes d'enseignement de l'économie développés en Europe, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Afrique...Il pourra s'agir de questions relatives à l'histoire de la pensée économique (évolution de l'enseignement de l'économie dans le système éducatif), à la place de l'économie par rapport aux autres disciplines, à l'enseignement de l'économie dans le système supérieur et le système secondaire, à l'articulation enseignement-expertise...

*Les propositions formulées par les différents auteurs constitueront autant de sujets qui trouveront naturellement leur place dans le cadre de ce colloque.*

#### **Comité scientifique :**

Alain Alcouffe (Université de Toulouse I)  
Michel Bergougnoux (Université d'Auvergne – Clermont I)  
Arnaud Diemer (IUFM d'Auvergne)  
Claire Grelet (Université d'Auvergne – Clermont I)  
Bernard Guerrien (Université de Paris I)  
Hervé Guillemin (Université de Reims)  
Jérôme Lallement (Université de Bourgogne)  
Alain Legardez (IUFM Aix-Marseille)  
Rejane Lenoir (IUFM d'Auvergne)  
Jane Mejias (IUFM Lyon)  
René Révol (IUFM Montpellier)  
Sarah Roux-Périnet (Inspection académique, Clermont-Ferrand)  
Michèle Severs (Université de Reims)

#### **Comité d'organisation :**

Françoise Brochart (Université d'Auvergne – Clermont I)  
Arnaud Diemer (IUFM d'Auvergne)  
Christian Dubois (IUFM d'Auvergne)  
Olivier Margot (IUFM d'Auvergne)  
Marie-Françoise Renard (Université d'Auvergne – Clermont I)  
Jean-Marin Serre (Université d'Auvergne – Clermont I)

**Les propositions de communications devront parvenir avant le 8 décembre 2001, sous la forme d'un résumé de 2 pages maximum, à l'adresse suivante :**

IUFM d'Auvergne  
Département d'économie  
Arnaud Diemer  
20, avenue Bergougnan  
63039 CLERMONT-FERRAND CEDEX 02  
Tél. : 04.73.34.77.16  
adiemer@auvergne.iufm.fr